



Recueil de bonnes pratiques 2023

PLEINE-MESURE - Agenceur d'intérieur

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Participation à un programme (CETIM, Breizh Fab) de 2 jours à la sensibilisation à l'impact à la décarbonation) aboutissant à la décision de mise en place du premier Bilan Carbone de l'Entreprise.
Bilan Carbone en cours de réalisation avec Goodwill Management, membre de Produit en Bretagne, débuté au 4ème trimestre 2023, et dont les résultats devraient être connus dans le courant du 1er trimestre 2024.

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Création d'une salle de pause commune à l'ensemble des salariés de l'Entreprise et se situant, géographiquement, au carrefour des activités de l'Entreprise (équipe projets, équipe études techniques, équipe fabrication et équipe supports), à la Manufacture (site physique le plus grand de l'Entreprise).
Afin de créer des échanges conviviaux entre les équipes dédiées, pendant les moments de pause et de repas.

Information du personnel / entretiens annuels

Mise en place de matinales, une fois par mois, le lundi à la première heure, d'une durée de 45 minutes d'informations et d'échanges sur l'avancement des projets en cours de l'Entreprise, ainsi que de l'actualité impactant la vie de l'Entreprise sur le plan économique, social et sociétal.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Passage de 165 à 100MWh de gaz entre 2022 et 2023 (-40%).
Gaz utilisé pour le chauffage de la zone d'application (laque, teinte, vernis, huiles..).
Simplement en diminuant la température de 20 à 17° (minimum identifié pour la polymérisation des apprêts polyester), et en chauffant uniquement quand nécessaire.
Les vernis à l'eau sont moins exigeants pour la température minimale de séchage.

Réduction, tri et recyclage des déchets

Mise en place de tris plus sélectifs (passage de 2 tris à 8 tris).

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Baisse de 30% des COV dans l'atelier d'application : remplacement le plus souvent possible des vernis par des huiles.
Travail réalisé par l'équipe Projets auprès de nos donneurs d'ordre (maîtrises d'œuvre et maîtrises d'ouvrages).

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Sensibilisation des salariés (participation au programme Mobil Ethic) pour les inciter à :

- * covoiturer
- * utiliser le vélo (électrique ou musculaire) plutôt que la voiture
- * mise à disposition gracieuse d'un vélo électrique, en libre service
- * mise à disposition gracieuse pendant une journée (pour chaque salarié) d'un véhicule électrique pour rentrer chez soit et venir travailler à l'Entreprise